

Pierre FOURNIER

Professeur, département de science politique, UQÀM

(1978)

“Projet national
et affrontement des
bourgeoisies, québécoise
et canadienne”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Pierre Fournier

“Projet national et affrontement des bourgeoisies, québécoise et canadienne”

Un article publié dans **La chance au coureur. Bilan de l'action du gouvernement du Parti québécois**. Textes réunis et présentés par Jean-François Léonard, chapitre 2, pp. 39-59. Montréal: Les Éditions Nouvelle Optique, 1978, 253 pp.

Pierre Fournier était professeur au département de science politique à l'UQÀM.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 10 mai 2006 de diffuser la totalité de ses publications.]



Courriel : Pierre.Fournier@NBFinancial.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 14 mai 2006 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec.



Table des matières

Introduction

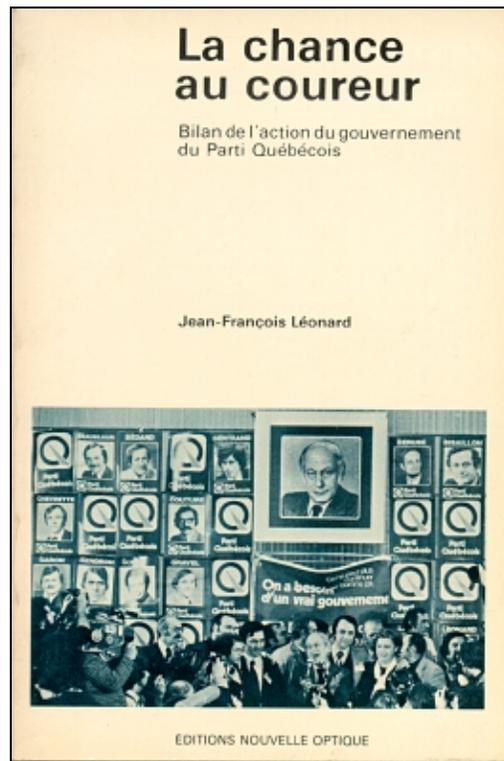
1. Les relations entre les milieux financiers et le gouvernement péquiste : des indices
2. Les politiques économiques du gouvernement
3. L'indépendance et les pouvoirs économiques

Conclusion

Pierre Fournier

Professeur, département de science politique, UQAM.

“Projet national et affrontement des bourgeoisies, québécoise et canadienne”



Un article publié dans **La chance au coureur. Bilan de l'action du gouvernement du Parti québécois**. Textes réunis et présentés par Jean-François Léonard, chapitre 2, pp. 39-59. Montréal: Les Éditions Nouvelle Optique, 1978, 253 pp.

Pierre Fournier

Pierre Fournier était sociologue au département de science politique à l'UQAM.

"Projet national et affrontement des bourgeoisies,
québécoise et canadienne".

Un article publié dans **La chance au coureur. Bilan de l'action du gouvernement du Parti québécois**. Textes réunis et présentés par Jean-François Léonard, chapitre 2, pp. 39-59. Montréal: Les Éditions Nouvelle Optique, 1978, 253 pp.

Introduction

« Le Parti Québécois n'est que le Parti libéral de Jean Lesage en plus social-démocrate et en plus nationaliste. »

Des représentants des plus grosses institutions financières à New York, cités par Robert Pouliot, « Une confrontation Québec-Ottawa fait plus peur que l'indépendance », LA PRESSE, 20 novembre 1976.

[Retour à la table des matières](#)

Vous serez sans doute surpris d'apprendre que cette évaluation du Parti Québécois n'est pas celle d'un syndicat ou d'un groupe de gauche, mais bien celle de dirigeants financiers importants à New York quelques jours à peine après l'élection de René Lévesque. Il est remarquable, à mon avis, de voir à quel point les financiers new yorkais sont bien informés de la situation politique au Québec.

Je retiens donc l'hypothèse des milieux financiers et je tenterai aujourd'hui, dans cette brève communication, de démontrer que le Parti Québécois s'inscrit dans la continuité des politiques mises en oeuvre

depuis le début de la Révolution tranquille, et cela à trois niveaux. D'abord, nous verrons que cette continuité se manifeste dans les relations entre le Parti Québécois et les pouvoirs économiques. Même si le PQ est au pouvoir depuis moins d'un et Malgré certaines escarmouches qu'amplifient régulièrement les principaux média d'information, le gouvernement a déjà fait la preuve qu'il entend jouer le jeu et se mettre à table avec les principaux dirigeants capitalistes et que, malgré ses prétentions social-démocrates, il est un gouvernement comme les autres.

Deuxièmement, nous tenterons de démontrer que les politiques économiques du gouvernement péquiste s'inscrivent elles aussi dans la voie déjà tracée par ses prédécesseurs depuis une vingtaine d'année. Avec plus ou moins de cohérence et tout en accumulant les contradictions, les gouvernements québécois successifs se sont donnés comme objectif prioritaire de maintenir et de renforcer la bourgeoisie locale, principalement francophone. Je ne m'engagerai pas ici dans une querelle sémantique, à savoir si la bourgeoisie québécoise est petite, moyenne ou grande, ou encore nationale, non-monopoliste ou monopoliste. Il suffit de souligner que le PQ souscrit à cet objectif, qu'il tentera sans aucun doute d'aller plus loin dans la même voie, même si il utilisera des moyens quelque peu différents.

Enfin, nous croyons que le projet souveraineté-association se situe lui aussi dans un contexte de continuité, et, plus spécifiquement, répond au désir de la bourgeoisie locale de se donner un État encore plus fort pour pouvoir améliorer sa position relative, et cela surtout aux dépens de la bourgeoisie canadienne.

1. Les relations entre les milieux financiers et le gouvernement péquiste : des indices

[Retour à la table des matières](#)

À la fin du règne Bourassa, on avait déjà largement fait état des rapports serviles qui s'étaient établis entre le gouvernement et le milieu des affaires ¹. L'élection du 15 novembre aura sûrement donné à plusieurs quelques lueurs d'espoirs quant à l'élimination de certains des aspects les plus grossiers de la dépendance du gouvernement. En effet, le nouveau gouvernement a été élu sans caisse électorale occulte et, contrairement à son prédécesseur, la majorité des nouveaux membres du gouvernement ne semblaient pas avoir de liens interpersonnels incestueux avec le monde des affaires. On pouvait donc espérer un peu naïvement que les québécois, auraient un gouvernement plus, à eux.

Donc, on se retrouve le 15 novembre avec un gouvernement sans attaches apparentes, et un gouvernement par surcroît à saveur social-démocrate. Ça donne quoi ? Ça change quoi ? Est-ce que véritablement ce type de gouvernement jouit d'une marge de manœuvre plus grande face aux milieux financiers, tel qu'on aurait pu s'y attendre ?

À cet égard, l'expérience des gouvernements sociaux-démocrates en Europe est fort révélatrice. Une fois au pouvoir, ils se sont montrés remarquablement timides et peu enclins à mettre en branle des réformes majeures. C'est ce qui ressort d'une excellente étude de Ralph Miliband sur les partis sociaux-démocrates européens ², et en particu-

¹ Pour plus d'informations sur les relations entre le patronat et le gouvernement Bourassa, voir Pierre Fournier : *The Quebec Establishment*, Black Rose Books, 1976.

² Ralph Miliband : *L'État dans la société capitaliste*, Maspéro, 1973, pp. 115-135.

lier du parti travailliste en Angleterre ³. Selon lui, le « socialisme parlementaire » a sans doute amené « une certaine humanisation de l'ordre social existant », mais « n'a rien produit de vraiment redoutable pour les forces conservatrices ». De plus, « les nouveaux gouvernements se sont toujours donnés beaucoup de mal pour, amortir les exigences populaires ⁴ ».

C'est à peu près en ces termes, je crois,- qu'on peut évaluer la première année de pouvoir du Parti Québécois. Les quelques mesures sociales, la loi dite anti-scabs, le salaire minimum à \$3 et la loi 101, pour en nommer quelques-unes, ne sont pas totalement dénuées de signification pour la classe ouvrière, même si elles demeurent incomplètes et ne remettent pas en question la domination des pouvoirs économiques. En effet, ces différentes mesures, même si elles agacent certains dirigeants patronaux, ne touchent que -très peu la grande bourgeoisie. Les travailleurs de la plupart des grosses entreprises sont syndiqués et ont des salaires plus élevés que le salaire minimum et répondent déjà, dans l'ensemble, aux exigences de la loi 101.

Au sujet de la loi 101, on a beaucoup insisté sur le fait qu'elle a été adoptée malgré une forte opposition du monde des affaires, et que cette législation est la preuve éclatante que le gouvernement est prêt à prendre ses responsabilités devant les pouvoirs économiques. Il ne fait aucun doute que certaines entreprises, surtout celles de petite taille, devront faire certains déboursés pour se conformer à la loi. Cependant, la loi est beaucoup moins contraignante qu'on a voulu le faire croire. Les capitalistes anglo-canadiens, en tant qu'individus et, en tant que membres de la communauté anglophone québécoise, se sont sans doute sentis quelque peu menacés et ont réagi en conséquence. Mais les monopoles, américains et canadiens, en tant qu'institutions, sont fort peu touchés et s'adapteront facilement. L'ambassadeur américain au Canada, Thomas Enders, a d'ailleurs souligné en mai dernier que les grosses entreprises américaines au Québec ne sont nullement inquiétées par la législation sur le français.

³ Ralph Miliband : *Parliamentary Socialism*, 1961.

⁴ Ralph Miliband : *L'État dans la société capitaliste*, p. 117.

En outre, soulignons qu'il y a eu des concessions importantes au niveau de la langue des sièges sociaux et des clauses relatives aux résidents temporaires. Suite à un amendement de dernière heure, la situation des sièges sociaux demeure floue ; ces derniers restent soumis, dans la loi, au pouvoir totalement discrétionnaire de l'Office de la Langue Française. En pratique, ça veut dire que l'Office peut permettre à une entreprise, de bonne foi, compte tenu de sa situation particulière, de ne pas respecter une ou plusieurs des dispositions du chapitre de la loi 101 consacré à la francisation des entreprises ⁵ Quant aux clauses relatives aux résidents temporaires, elles permettront aux cadres anglo-canadiens et américains d'envoyer leurs enfants dans des écoles anglaises.

En fin de compte, l'objectif principal de la loi 101, du moins en ce qui touche le monde des affaires, est de franciser le visage des monopoles, et non pas de modifier la configuration du pouvoir économique. À moyen terme, les diplômés des HEC se trouveront sûrement plus facilement des jobs et la direction des entreprises devra se franciser davantage.

La francisation des entreprises est d'ailleurs un objectif politique qui a été poursuivi sous plusieurs gouvernements différents depuis une vingtaine d'années. La loi 22 allait dans ce sens, même si elle avait moins de dents. Souvenez-vous aussi de la déclaration de Guy Saint-Pierre, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, qui incitait les hommes d'affaires à nommer au moins deux canadiens-français sur leur conseil d'administration, et qui leur promettait même que ça aurait comme résultat de leur éviter des troubles avec leurs syndicats. On vend sa camelote comme on peut !

À la limite, on pourra prétendre que le Parti Québécois, parce qu'il n'était pas aussi intimement lié aux pouvoirs économiques au départ, a pu jouir d'une certaine marge de manœuvre. Comme nous allons tenter de le démontrer, cependant, cette marge de manœuvre est fort étroite. Il est intéressant de noter, par ailleurs, que le Parti Québécois lorsqu'il était dans l'opposition reprochait constamment au Parti Libé-

⁵ Louis Falardeau : « Loi 101 : quelques précisions sur le statut des sièges sociaux », *La Presse*, 25 août 1977.

ral sa timidité au niveau des politiques économiques. Maintenant qu'il est au pouvoir, par contre, le Parti Québécois justifie son « réalisme » avec les mêmes arguments que Robert Bourassa utilisait naguère : le contexte nord-américain, la conjoncture économique difficile et, évidemment, le fédéral. René Lévesque déclarait en décembre 1976 que son gouvernement était pris dans un « corset financier » et que la marge de manœuvre n'était pas serrée, mais qu'il n'y en avait pas ⁶.

La période post-électorale est d'ailleurs significative à cet égard. Mliband, avait ; déjà souligné que les gouvernements sociaux-démocrates prennent souvent le pouvoir à l'occasion d'une crise économique et qu'« ils ne peuvent se permettre de la voir s'aggraver suite à la suspicion et l'hostilité du monde des affaires ⁷ ». De plus, selon Mliband, des dirigeants sociaux-démocrates, au moment de leur victoire, et plus encore au lendemain de celle-ci, ont la plupart du temps cherché à rassurer les classes dominantes et les milieux d'affaires sur leurs intentions, soulignant qu'ils concevaient leur tâche en termes « nationaux » et non en, termes de « classe » ; insistant sur le fait que leur venue au pouvoir n'impliquait aucune menace pour les dits milieux d'affaires ⁸ ».

C'est en ces termes qu'on peut interpréter plusieurs déclarations et prises de position des dirigeants péquistes après le 15 novembre, notamment le voyage de René Lévesque à New York. À cette occasion, Lévesque, tout en ne cachant pas son option nationaliste, a clairement indiqué qu'il entendait suivre la voie de l'orthodoxie financière et économique. Cela lui a valu une attitude ouverte et compréhensive des milieux financiers new-yorkais. Le Québec n'a d'ailleurs pas eu trop de difficultés à écouler ses obligations et celles de ses entreprises publiques à des conditions relativement favorables. L'écoulement de l'émission de Sidbec en décembre 1976 pour son projet minier de \$400 millions à Fire Lake a été, comme diraient les financiers, le premier grand « test » du gouvernement péquiste.

⁶ Cité par R. Leroux : « La marge de manoeuvre n'est pas serrée ; il n'y en a pas », *La Presse*, 11 décembre 1976.

⁷ Ralph Miliband : op. cit., p. 127.

⁸ Ibid.

Au niveau du marché canadien, on a vu s'amplifier une tendance qui existe déjà depuis une dizaine d'années. Les obligations du Québec sont dans une large mesure boycottées par les institutions financières anglo-canadiennes. Les acheteurs d'obligations au niveau du Canada étant presque exclusivement des institutions financières québécoises et francophones, les capitalistes canadiens ne disposaient que de faibles moyens de pression à ce niveau-là. Ajoutons que, comme dans le passé, la Caisse de dépôt, une société d'État gouvernementale, a permis une -certaine marge de manœuvre au gouvernement. La Caisse a en effet, été la première institution financière à accorder un prêt au gouvernement. En 1976, elle a absorbé, \$395 millions d'obligations émises par le gouvernement du Québec, \$50 millions de l'Hydro-Québec et \$30 millions de Sidbec. Il est évident, cependant, que ce que le gouvernement gagne en marge de manœuvre du côté des emprunts, il le perd du côté du développement économique. En effet, un gouvernement qui est obligé d'acheter ses propres obligations ne peut consacrer ces mêmes sommes à des projets industriels.

Le premier budget de Jacques Parizeau est un autre indice de la dépendance du gouvernement face aux pouvoirs économiques et de la timidité de ses politiques. Il est assez étonnant que le ministre des finances se soit vanté lors de la présentation du budget d'avoir réussi à réduire les emprunts du Québec pour l'année fiscale 1976-77 de \$1.4 milliards à \$900 millions, et qu'il a prétendu du même coup avoir réussi à se donner « une marge de manœuvre à l'égard des milieux financiers...⁹ ». Il faut admettre qu'un gouvernement qui pratique l'auto-censure en coupant dans ses projets sociaux et économiques parce qu'il a peur des réactions des milieux financiers a une drôle de marge de manœuvre.

Le budget lui-même, comme vous le savez, s'est avéré fort conservateur. Les missions éducatives et sociales n'ont pas progressé en termes de pourcentage des dépenses. Il n'est pas surprenant que les milieux d'affaires aient réagi favorablement. Jean-Paul Létourneau, vice-président de la Chambre de Commerce du Québec, a affirmé : « nous sommes heureusement surpris de l'orthodoxie des prévisions du gou-

⁹ « Pour ne pas être gêné par les milieux de la finance, Parizeau a coupé les emprunts », *La Presse*, 21 juillet 1977.

vernement péquiste... Surtout du fait qu'on met un frein au rythme d'augmentation des dépenses de l'État... Les restrictions au niveau des affaires sociales et de l'éducation plaisent particulièrement à la Chambre ¹⁰ ».

L'impuissance du gouvernement péquiste s'est aussi manifestée à l'occasion des nombreuses fermetures d'usines depuis un an au Québec. Les fermetures de la Questeel et de la Wayagamac, par exemple, ont eu lieu malgré des résolutions adoptées par les militants du PQ et malgré le fait que la direction du PQ avait systématiquement attaqué le Parti Libéral pour n'être pas intervenu lors de situations analogues. Dans un sens, le gouvernement Bourassa, dans le cas de Tricofil et de Cabano par exemple, semble avoir fait preuve de plus de sympathies pour les ouvriers lors de fermetures ou d'usines en difficultés financières. Notons enfin que Bernard Landry a justifié la non-intervention du gouvernement dans le dossier Questeel « parce que ça fausserait le marché ». Il faut admettre que cette déclaration contraste drôlement avec le programme du Parti Québécois qui affirme solennellement dans les objectifs généraux de sa politique économique qu'il est impératif de « subordonner les critères de rentabilité économique aux critères de rentabilité sociale ¹¹ ».

Dans un autre ordre d'idées, le gouvernement semble être très préoccupé, depuis le début de son mandat, par le maintien de la paix sociale, cette denrée rare tant recherchée par les investisseurs. Profitant d'une direction syndicale qui lui est sympathique, et de l'espoir qu'il a suscité chez beaucoup de travailleurs, le Parti Québécois s'applique, au nom de la « concertation », du « dialogue » et de l'harmonie, à récupérer et désamorcer la combativité ouvrière. Là aussi, il s'agit d'une caractéristique des partis à saveur social-démocrate une fois au pouvoir. À cause de leur « préjugé favorable », ils se sont toujours montrés plus habiles à contrôler le mouvement ouvrier. Comme le soulignait Mliband, les partis sociaux-démocrates européens « se sont employés à convaincre leurs partisans et les travailleurs en, général des

¹⁰ Cité par Mario Fontaine. « Mais comment s'en tenir à des dépenses de \$11 milliards ? », *La Presse*, 31 mars 1977.

¹¹ Parti Québécois : *Le Programme, l'action politique, les statuts et règlements*, 1977, version non encore publiée, p. 15.

vertus de la patience, de la discipline et du dur labeur, les avertissant que la victoire électorale ne devait en aucune façon constituer un encouragement aux exigences des militants de la classe ouvrière... ¹² ».

Le, sommet et les mini-sommets économiques découlent en partie de ce genre de préoccupation. Comme l'affirmait Bernard Landry devant des entrepreneurs en construction en février dernier :

Nous mettrons en route un mécanisme qui pourrait se révéler fondamental pour l'avenir de notre collectivité... Je parle ici de la concertation... Il s'agit de commencer à secouer les vieilles idées comme les vieilles rancœurs afin d'établir au Québec un climat de paix sociale ¹³.

Concrètement, les boss syndicaux ont eu l'occasion de prendre le café avec les vrais boss. Ils se sont vus ensevelis sous des chiffres, des possibilités de fermeture et des prévisions toutes plus déprimantes les unes que les autres. Et, enfin, on leur a demandé, au nom de la nation et du bien-être général, de prendre leurs responsabilités., Le patronat en a aussi profité pour expliquer ses problèmes au gouvernement et pour lui demander de l'aide : des subventions et le maintien de barrières tarifaires, par exemple.

Le lobbying est-il effectivement mort au Québec depuis le 15 novembre ? On peut en douter. En fait, les liens n'ont pas tardé à s'établir parce que les milieux d'affaires, et encore moins le gouvernement, ne peuvent pas s'en passer. Je citerai simplement à ce propos Pierre Morin, le directeur des relations publiques de la Chambre de Commerce du Québec qui affirmait, à peine un mois après l'élection du PQ que « son organisme avait été très agréablement surpris de constater que les nouveaux élus, plus que ne l'avaient jamais fait les députés libéraux, semblent vouloir s'intéresser de très près aux activités économiques de leurs régions en participant activement, depuis le 15 novembre, aux réunions des Chambres de Commerce locales ». Selon lui, « cette attitude explique peut-être pourquoi peu de réactions négatives

¹² Ralph Miliband : op. cit.

¹³ *Le jour*, 3 juin 1977, p. 35.

ont été enregistrées de la part d'exécutifs de Chambres de Commerce locales depuis le soir de l'élection ¹⁴ ».

Les différentes tergiversations de l'Alcan concernant son projet d'expansion au Saguenay jettent un éclairage additionnel sur les relations entre le nouveau gouvernement et les monopoles. D'après la revue *Fortune*, l'Alcan a exigé et reçu du gouvernement certaines garanties concernant l'évolution des redevances à payer sur son électricité comme condition sine qua non à son projet d'expansion ¹⁵.

Finalement, on a prétendu que le projet de loi sur le financement des partis porterait un dur coup aux prétentions politiques du patronat québécois en interdisant à un parti ou à un candidat d'accepter des contributions de la part d'une personne morale. Rien n'est plus absurde. Le système existe déjà aux États-Unis depuis plusieurs années, et ça n'empêche pas la classe dominante, y compris les dirigeants d'entreprises, leurs femmes, leurs enfants, leurs grands-parents et leurs cousines, de financer le parti politique de leur choix. À long terme, cette loi risque beaucoup plus de toucher les syndicats en empêchant que ces derniers financent un parti issu de leurs rangs.

2. Les politiques économiques du gouvernement

[Retour à la table des matières](#)

Venons en maintenant à une discussion plus élaborée des politiques économiques du gouvernement depuis un an. Il est certain, si on se base sur les objectifs généraux du programme économique du Parti Québécois, c'est-à-dire le rapatriement des principaux centres de décision, la démocratisation du fonctionnement de l'économie, l'accroissement du niveau de vie et surtout l'établissement d'« un système éco-

¹⁴ Cité par Pierre-Paul Gagné : « Le lobbying toujours à pied d'œuvre à Québec », *La Presse*, 10 décembre 1976.

¹⁵ H. Meyer : « Business bas the Jitters in Quebec », *Fortune*, octobre 1977, p. 244.

nomique éliminant toute forme d'exploitation des travailleurs et répondant aux besoins réels de l'ensemble des Québécois plutôt qu'aux exigences d'une minorité favorisée ¹⁶ », que les réalisations, sont fort maigres.

Les différentes déclarations des dirigeants et les décisions économiques depuis un an nous permettent cependant de confirmer nos hypothèses. Le gouvernement québécois cherche avant tout à développer un capitalisme québécois francophone à forte saveur étatique. L'intervention de l'État dans ce processus ne découle d'ailleurs nullement d'un souci quelconque de justice sociale, mais bien d'un désir de renforcer la bourgeoisie locale. Pour citer Parizeau :

Au Québec, il faut faire intervenir l'État. C'est inévitable. C'est ce qui nous donne une allure plus à gauche. Si nous avions, au Québec, 25 entreprises Bombardier, et si nous avions des banques très importantes, la situation serait peut-être différente. Nous n'avons pas de grosses institutions, il faut donc les créer ¹⁷.

Ce programme de développement de la bourgeoisie locale comprend de multiples facettes : l'aide aux coopératives, la création et l'expansion de sociétés d'État, des programmes d'assistance financière et technique aux PME et, bien sûr, des subventions aux monopoles. Ce faisant, et fatalement, le Parti Québécois s'opposera surtout, à travers ces différentes mesures, à la bourgeoisie canadienne. En effet, les secteurs industriels et financiers qui, à cause de leur internationalisation moins développée et de leur technologie plus réduite, sont les plus susceptibles d'être pénétrés par le capital québécois, ont tendance à être canadiens - et cela à cause d'une « division du travail » depuis longtemps établi entre le capital américain et canadien. On remarque d'ailleurs dans le programme du PQ un certain constat d'impuissance devant les secteurs de pointe contrôlés par le capital américain. Ainsi le PQ a l'intention :

¹⁶ Parti Québécois : op. cit., p. 15.

¹⁷ Jacques Parizeau : « Au Québec, l'État doit intervenir », *Québec-Presse*, 15 février 1970.

« de permettre une participation étrangère majoritaire (jusqu'à 99%) dans les secteurs... qui dépendent trop largement des marchés extérieurs pour l'écoulement de leur production et dans ceux où le Québec ne jouit pas d'une position concurrentielle ou qui relèvent d'une technologie inexistante au Québec ¹⁸. »

C'est assez flou et assez précis en même temps pour recouvrir un très grand nombre de secteurs.

À quelques exceptions près, donc - et l'amiante est une exception dont nous reparlerons - le PQ, comme ses prédécesseurs, ne cherche pas à confronter le capital américain, mais plutôt à se tailler une meilleure place aux côtés et sous le joug des monopoles américains. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'une *bonne partie* des interventions que promet le PQ se situent dans des secteurs dominés par la bourgeoisie canadienne. l'acier, les institutions financières, les transports, le matériel électrique, les télécommunications et l'alimentation, par exemple.

Ce sont d'ailleurs dans ces mêmes secteurs que se sont orientés les principales décisions économiques des différents gouvernements depuis 1960. Citons, à titre d'exemple, la création de Sidbec et le développement minier de Fire Lake, la nationalisation de l'électricité, la mise sur pied de la Société Générale de Financement, la création de la Caisse de dépôt, le rapatriement de National Cablevision et l'aide financière systématique accordée aux principales entreprises québécoises : Bombardier-MLW, Provigo, la Coopérative Fédérée, la Banque Provinciale, le Mouvement Desjardins, etc... Répétons-le, le Parti Québécois va tenter d'aller plus loin dans la même direction. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il gagnera son pari à ce niveau-là et que, grâce à des hommes, plus habiles et des politiques économiques plus agressives, il réussira à mieux jouer ses cartes que ses prédécesseurs dans le contexte capitaliste nord-américain, et que la bourgeoisie locale du Québec s'en trouvera passablement renforcée, aussi bien au niveau de l'État que du secteur privé.

¹⁸ Parti Québécois : op. cit., p. 18.

Il y a déjà une dizaine d'années au Québec qu'on tente de créer ce qu'on pourrait appeler des « circuits financiers québécois », comme il en existe déjà plusieurs au Canada, celui qui tourne autour de la Royal Bank et de Power Corp., par exemple. Bien qu'ils soient intégrés à l'économie nord-américaine, ces circuits ou réseaux n'en jouissent pas moins d'une certaine autonomie dans le sens où ils s'appuient essentiellement sur un financement local et des marchés captifs internes.

Dans ce processus, il semble certain que le Parti Québécois s'appuiera davantage sur le secteur public et les coopératives que ses prédécesseurs. Il semble également probable qu'il fera preuve d'une plus grande cohérence. Tirailé entre la bourgeoisie canadienne et québécoise, le gouvernement Bourassa a pris des décisions économiques carrément contradictoires. Il a, par exemple, financé l'expansion de Sidbec, une société d'État, tout en fournissant des subventions à Questeel, un compétiteur dans le domaine de l'acier, avec les résultats que l'on sait. Dans la même veine, le gouvernement fédéral a étalé ses contradictions dans le domaine des pâtes et papiers : il a, d'une part, littéralement laissé aller pour une bouchée de pain les richesses forestières de la Côte-Nord au profit de ITT-Rayonnier ; et, d'autre part, il a construit lui-même une importante usine de pâtes et papiers à St-Félicien, projet qui est majoritairement contrôlé par la SGF.

Les premières politiques adoptées par le PQ indiquent bien *l'orientation du* nouveau gouvernement : la politique d'achat, la création d'une société de développement coopératif, le projet Soquem. aux Îles de la Madeleine, la création d'une société nationale de l'amiante, et des programmes d'aide aux PME, notamment par l'intermédiaire de la SDI et des SODEQ.

La politique d'achat vise, pour citer le programme du Parti Québécois, à « employer systématiquement le pouvoir d'achat du secteur public et para-public pour sou-tenir l'expansion des entreprises québécoises ¹⁹ ». L'objectif est de favoriser le développement de la PME québécoise et de suivre l'exemple, à toutes fins pratiques, de l'Hydro-Québec dont la politique d'achat, nous dit-on, a contribué à la création de 31 entreprises. Il n'est pas surprenant que la bourgeoisie locale ait

¹⁹ Parti Québécois- op. cit., p. 21.

accueilli favorablement cette nouvelle mesure, et notamment le Centre des dirigeants d'entreprises, qui regroupent plusieurs PME francophones.

La création des SODEQ, déjà prévue par le gouvernement précédent, et l'augmentation de 30% du capital de la Société de développement industriel sont d'autres mesures qui favoriseront la préservation du secteur non-monopoliste au Québec. Le PQ a aussi l'intention de « susciter, dans les secteurs où la production est étroitement liée à la taille des opérations, la concentration des entreprises ²⁰ », et donc de jouer un rôle, dans la monopolisation de l'économie. Mais il ne faut pas se leurrer. À long terme, et dans la logique capitaliste, il n'y a pas grand chose à attendre des PME au Québec. Aussi est-il absurde de prétendre que le PQ est le parti des PME québécoises, ou que le développement des PME est la pierre angulaire du programme économique du PQ.

Comme ses prédécesseurs, le PQ va surtout s'attaquer et consacrer l'essentiel de ses ressources au développement de la grande entreprise, qu'elle soit privée, étatique ou coopérative. Une analyse même superficielle des principaux projets industriels de l'État québécois et de ses entreprises : la Baie James, le projet Fire Lake et le projet St-Félicien, par exemple, des subsides et des contrats accordés par le gouvernement, de même que des investissements effectués par les « bras financiers » du gouvernement : la Caisse de dépôt et la SGF, entre autres, démontre sans équivoque que l'État favorise avant tout le développement des monopoles.

Au niveau des soit-disant coopératives, il y a bien sûr la création d'une Société de développement coopératif. Mais la lutte qui se développe à l'heure actuelle entre les caisses populaires et le gouvernement québécois d'une part, et les banques canadiennes et l'État fédéral d'autre part, est beaucoup plus symptomatique et fondamentale. En effet, le Mouvement Desjardins, avec des actifs de \$5 milliards, des services fiduciaires, des services d'assurance et une pénétration importante dans deux banques à charte (la Banque provinciale et la Banque d'épargne) est devenu un rouage important de la bourgeoisie locale et

²⁰ Ibid., p. 21.

un sérieux concurrent pour les intérêts bancaires canadiens ²¹. Cela est d'autant plus vrai qu'en décembre 1971 le gouvernement du Québec a passé une loi permettant aux Caisses d'étendre leurs activités privées et publiques : elles ont, entre autres, la possibilité de faire des prêts à des entreprises et de prendre des participations au niveau du capital-action de compagnies privées.

Le gouvernement fédéral donc, avec l'appui des banques, voudrait modifier la loi des banques pour forcer les institutions para-bancaires, comme les Caisses populaires, à déposer des réserves auprès de la Banque du Canada, comme le font les banques à charte à l'heure actuelle. Les Caisses s'opposent évidemment à cette mesure qui diminuerait leurs revenus et prétendent aussi que les banques tirent une grande partie de leurs revenus du secteur international - secteur qui est interdit aux institutions para-bancaires. Sous le couvert du nationalisme et de la bataille des juridictions entre le fédéral et le provincial, je crois qu'on assiste là à une lutte intéressante entre la bourgeoisie locale et la bourgeoisie canadienne ²².

Pour ce qui est des sociétés d'État, on peut -affirmer que globalement, depuis le début des années soixante, elles ont contribué au développement de la bourgeoisie locale. Avec des investissements de quelque \$2 milliards, il est certain que les entreprises publiques jouent un rôle économique fondamental. Il est d'ailleurs dans l'intention du Parti Québécois de renforcer encore davantage les sociétés d'État et d'en faire les véritables pivots de l'action économique du gouvernement. Le PQ promet donc, dans son programme, d'augmenter considérablement les ressources des entreprises publiques, notamment celles de la Soquip, de Rexfor et de Soquem, et d'accroître substantiellement leur rôle économique. Dans le cas de Soquip, on parle d'une participation éventuelle au raffinage et à la distribution des produits pétroliers. Dans le cas de la Caisse de dépôt, on veut « accentuer son rôle de fournisseur de capitaux au développement industriel et singulièrement ses souscriptions au capital-actions des entreprises ²³ » - ce qui appa-

²¹ Voir Alain Duhamel : « La lutte pour le contrôle des caisses s'engage sur deux fronts », *Le Jour*, 11 février 1977.

²² Voir François Dagenais : « L'avenir des caisses », *Le jour*, 11 février 1977.

²³ Parti Québécois : op. cit., p. 20.

raît improbable compte tenu de ce que nous avons dit précédemment. Fait à signaler, la plupart des projets péquistes concernant l'expansion des sociétés d'État sont tirés de rapports gouvernementaux préparés sous le régime Bourassa, bien que pas nécessairement entérinés par lui. Il s'agit notamment du Rapport Tetley sur les investissements étrangers, du Rapport Marier sur la politique énergétique, du livre vert sur les pâtes et papiers et du Rapport Fortier sur l'amiante.

Concrètement, depuis son élection, le PQ semble timidement s'orienter vers un renforcement des sociétés d'État. Notons des investissements importants dans Sidbec, le projet d'exploitation de mines de sel par la Soquem, et la nationalisation de l'amiante. Notons également que le gouvernement tente à l'heure actuelle de renforcer son contrôle sur les différentes sociétés d'État de manière à s'assurer que leurs actions soient plus conformes avec les objectifs économiques du PQ, c'est-à-dire le développement de la bourgeoisie locale.

Le rôle de la Caisse de dépôt dans le renforcement de Provigo, un monopole québécois dans le secteur de l'alimentation, et, l'affaire Sidbec-Questeel sont, à notre avis, deux excellents exemples du développement de la bourgeoisie francophone par l'intermédiaire des sociétés d'État. Dans le cas de Provigo, soulignons que cette dernière a absorbé il y a quelques mois l'entreprise M. Loeb, une chaîne de distribution alimentaire deux fois plus importante qu'elle, et que Provigo s'est ainsi hissé au troisième rang parmi les monopoles de l'alimentation au Québec. La prise en main de Loeb a été grandement facilité par le fait que la Caisse de dépôt détenait déjà 25.3% des actions de l'entreprise et qu'elle avait deux représentants sur son conseil d'administration. La Caisse a rendu la manœuvre possible en transférant ses actions à Provigo. Quelques semaines plus tard, la firme Sobey's, un important monopole canadien dans le domaine de l'alimentation, a tenté à son tour de prendre le contrôle de Provigo. Cette offensive a été bloquée principalement parce que la Caisse a refusé de vendre les quelques 24% des actions de Provigo qu'elle détenait, et cela malgré le fait que l'offre de Sobey's, selon les critères de rentabilité, était bonne.

Le cas Sidbec-Questeel est également fort révélateur. Selon le président de la compagnie, les difficultés de Questeel ont commencé en 1971, lorsque Sidbec a refusé de renouveler son contrat d'approvi-

sionnement en ferraille. Questeel a alors tenté de diversifier sa production et de se lancer dans le marché de l'acier ; ce faisant, l'entreprise entrainait en compétition directe avec Sidbec. Questeel se vit alors refuser l'aide financière de la Caisse de dépôt et de la SDI, ces dernières sociétés d'État prétextant qu'il serait illusoire de vouloir concurrencer Sidbec. L'aventure de Questeel s'est terminée il y a quelques mois, alors que le gouvernement a refusé d'offrir les garanties nécessaires pour assurer sa survie. Dans la logique la plus pure du capitalisme, Sidbec, avec l'aide du gouvernement, venait d'éliminer un concurrent ²⁴.

Que dire, maintenant, de la nationalisation projetée d'Asbestos Corporation et de la prise en main d'une partie du secteur de l'amiante ? Soulignons d'abord que l'amiante est un cas exceptionnel. Étant en position de quasi-monopole, le Québec a une marge de manœuvre dans le secteur de l'amiante qu'elle n'a pas dans les autres secteurs miniers ou industriels, et peut donc se permettre une certaine agressivité. Il reste à voir dans quelle mesure le Québec réussira à écouler sur le marché américain ses produits finis d'amiante. Il reste à voir aussi dans quelle mesure Asbestos Corporation sera une affaire rentable, une fois le capital fixe remplacé et une fois les systèmes anti-pollution installés. Parions que le Québec se montrera fort généreux pour les actionnaires d'Asbestos Corp., et parions aussi, avec le président du syndicat des travailleurs de l'entreprise en question, que le Québec est peut-être en voie d'acheter « un paquet de problèmes ²⁵ ».

Soulignons enfin, pour terminer cette section, que : le Parti Québécois avait promis, avant son arrivée au pouvoir, d'être beaucoup plus ouvert que les administrations précédentes en rendant publics les dossiers économiques du gouvernement et en exigeant que toutes les entreprises incorporées et les centrales syndicales publient leurs états financiers ²⁶ ». Parizeau, entre autres, avait dénoncé les cachotteries des multinationales, et notamment de l'Iron-Ore. Il avait aussi forte-

²⁴ Voir Jean-Guy Duguay : « Les difficultés de financement de Québec Steel Products ne sont pas nées de la dernière pluie », *La Presse*, 26 mars 1977.

²⁵ « En acquérant l'Asbestos Corporation, Québec achète, un paquet de problèmes », *Le Devoir*, 27 octobre 1977.

²⁶ Parti Québécois : op. cit, p. 15.

ment insisté sur la nécessité de rendre public la répartition du portefeuille-actions de la Caisse de dépôt ²⁷. Malgré les promesses, on protège le public des grands dossiers économiques de la nation avec autant d'allégresse qu'auparavant. À titre d'exemple, le gouvernement a refusé en mai dernier de publier une étude qu'il avait commandée sur la sidérurgie d'État Sidbec.

3. L'indépendance et les pouvoirs économiques

[Retour à la table des matières](#)

Le projet souveraineté-association est le prolongement logique des ambitions économiques et politiques de la bourgeoisie locale. Dans la mesure où elle réussira à récupérer des pouvoirs et des ressources de l'État fédéral, et de créer un État québécois fort, la bourgeoisie locale se trouvera avantagée. Il n'est d'ailleurs pas surprenant dans ce contexte que les industriels canadiens soient farouchement opposés à toute réduction des pouvoirs fédéraux. En effet, c'est en grande partie grâce à l'État fédéral que la bourgeoisie canadienne, particulièrement ontarienne, a connu une industrialisation relative plus rapide, et est devenue en quelque sorte le pivot économique entre les monopoles américains et les autres régions du Canada.

Depuis au moins dix ans donc, les capitalistes canadiens-anglais se sont adonnés à un chantage systématique contre le projet souveraineté-association, et on peut s'attendre à une campagne de terrorisme économique sans précédent lors de la période pré-référendaire. D'ailleurs, depuis le 15 novembre, les journaux ont déjà fait état de plusieurs rumeurs concernant des fermetures éventuelles, des déménagements de sièges sociaux, et de retards dans l'annonce de nouveaux projets d'investissement. C'est l'arsenal bien connu du monde des affaires lorsqu'il tente de faire échec à des transformations qui risquent,

²⁷ Jacques Parizeau : « La Caisse de dépôt : notre grande inconnue », *Québec-Press*, 26 mars 1972.

de modifier la balance du pouvoir au sein de la bourgeoisie. Parmi les compagnies impliquées dans ce genre de chantage, on note le CN, l'Alcan, Northern Telecom et la Banque Royale.

La stratégie de la bourgeoisie anglo-canadienne semble jusqu'à un certain point contradictoire. D'une part, elle continue le petit jeu qu'elle joue depuis des dizaines d'années et qui consistent à noircir au maximum la situation sociale et économique du Québec de manière à attirer le plus d'investissements possibles en Ontario ou dans d'autres régions du Canada. Il faut noter à cet effet que le Québec se trouve désavantagé du fait que la plupart des sièges sociaux des filiales des monopoles américaines sont en Ontario, et que l'information sur la situation au Québec s'en trouve délibérément et grossièrement biaisée à l'avantage des monopoles canadiens et des dirigeants anglo-canadiens des filiales américaines. D'autre part, la bourgeoisie canadienne, pour des raisons essentiellement économiques, veut garder le Québec dans la Confédération et ne doit donc pas laisser pourrir totalement la situation économique dans cette province, tout en s'assurant que la situation politique canadienne n'ait pas d'effets majeurs sur l'ensemble de l'économie.

Les canadiens-français de service dans les monopoles canadiens et au sein de l'État fédéral sont entrés de plein pied dans ce genre de jeu. Les Chrétien, Trudeau, Lalonde et Goyer, agissant comme des rhodésiens noirs dans l'armée d'Ian Smith, n'ont pas hésité à se porter à la défense de la bourgeoisie anglo-canadienne et de noircir systématiquement la situation québécoise.

Du côté américain, la réaction a été fort différente. Comme le rapportait Robert Pouliot, « la victoire du PQ n'a pas créé d'émoi à Wall street... la panique des milieux financiers n'a pas eu lieu ²⁸ ».

Quelques jours après l'élection, le vice-président de la First Boston Corporation, George Weiksner, a fait une analyse fort pertinente du PQ :

²⁸ Robert Pouliot : « Une confrontation Québec-Ottawa fait plus peur que l'indépendance », *La Presse*, 20 novembre 1976.

« On parle beaucoup de tendances socialistes,, mais si le gouvernement Lévesque est capable de ramener l'harmonie au niveau des relations de travail, de juguler le gaspillage des dépenses publiques et de créer un climat social moins tendu que sous les gouvernements précédents, ce serait un atout considérable pour l'économie ²⁹. »

Cela n'a pas empêché les milieux financiers de New York de faire des pressions subtiles sur le gouvernement du Québec pour s'assurer de son orthodoxie capitaliste, comme en témoigne cette citation du Président de Standard and Powers quatre jours après l'élection :

« Notre dernière étude de la cote de crédit du Québec date de mai dernier. Dès que le nouveau cabinet sera formé, nous communiquerons avec le ministre des Finances pour faire un nouvel examen de la situation ³⁰. »

C'est ce qui explique l'opération-charme du PQ après les élections, et notamment le voyage de Lévesque à New York.

Mais il semble certain que le capital américain ne craint pas le nationalisme québécois et le projet souveraineté-association. Les filiales de General Motors et de Bendix, entre autres, ont annoncé des, nouveaux investissements au Québec. Il semble également que la compagnie Fer et Titane, filiale de la multinationale Kennecott Copper, bien connue pour son rôle. dans l'étranglement du régime Allende, ait décidé de transférer son siège social de New York à Montréal. Ça augure bien !

conclusion

[Retour à la table des matières](#)

En conclusion, on peut se demander quels vont être les effets sur les québécois de cet affrontement entre la bourgeoisie locale et la bourgeoisie canadienne ?

²⁹ *Ibid.*

³⁰ Cité dans Robert Pouliot : « Les américains sont calmés, mais tiennent à savoir où va le Québec », *La Presse*, 19 novembre 1976.

Dans l'hypothèse maximale, le projet souveraineté-association pourrait amener un début de solution à l'aliénation culturelle des québécois. Il est possible aussi que, dans la mesure où la bourgeoisie locale réussit à *tirer la couverture* de son bord dans le contexte capitaliste nord-américain, il y ait certaines retombées favorables au niveau des conditions matérielles et de la création d'emplois. La stratégie de l'amiante, par exemple, tente précisément de créer des emplois additionnels dans le secteur de la transformation.

Globalement, cependant, il n'y a pas lieu d'être optimiste sur les résultats de la lutte qui se mène autour du projet du PQ. Premièrement, le gouvernement péquiste utilise lui-même la perspective de l'indépendance comme prétexte à ne pas faire avancer plusieurs dossiers sociaux et économiques. L'état fédéral devient systématiquement le boue émissaire pour tous les problèmes qui affligent les québécois. Deuxièmement, le Parti Québécois surestime sérieusement la marge de manœuvre qui découlerait du projet souveraineté-association. Grosso modo, les nouvelles ressources d'un État québécois souverain serviraient surtout à couvrir les nouvelles responsabilités. Troisièmement, il est loin d'être certain que les travailleurs québécois aient beaucoup à attendre de leurs nouveaux boss locaux. C'est Michel Chartrand qui disait récemment que « la classe ouvrière a appris depuis longtemps que les capitalistes autochtones sont plus durs pour les travailleurs que les capitalistes étrangers ³¹ ». Les conflits particulièrement durs et les mises à pied à Sidbec, Bombardier-MLW, Volcano, et à Marine Industries, semblent lui donner raison.

Fin du texte

³¹ Entrevue par Guy Rochette : « Pas de libération nationale sans libération économique ». *Zone Libre*, été 1977, p. 6.